



Procès verbal de l' AG du jeudi 11 avril 2013 à Bussigny 17h30 (accueil à 17h00)

Les excusés sont :

- RMK Design, Monsieur François Maybach
- Eracom, Monsieur Mathieu Krayser
- Universal Design
- Grivosig, Monsieur Olivier Wernli
- C'iMagine, Monsieur Monsieur Gyger
- Enseigne des collines, Monsieur Truffer
- Cameleon, Monsieur Dominique Rouvinet
- APW, Grégoire Walter

1) Tous les membres présents adoptent le PV de la dernière séance de l'AG qui se trouve actuellement sur le site de l'ARRP.

2) **Rapport de la présidente :**

Sandra a fait son rapport qui se trouve en annexe.

3) **Rapport du caissier :**

Les comptes sont en positifs, mais il y a de dépenses qui n'étaient pas prévues (stand ARRP, flyers de la profession et cahier de note) dans le roulement standard de l'année comptable. Malgré tout, les chiffres sont sains et l'ARRP a en compte environ 20'000.-

Les prochaines années de calcul seront effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cela facilitera les prises en compte.

Le décompte précis annuel se trouve en annexe.

4) **Rapport des Vérificateurs des comptes :**

Le sujet est annulé

5) **Décharge aux membres du comité :**

Le sujet est annulé

6) **Budget 2013 et nomination des vérificateurs des comptes :**

Monsieur Claude Maillard reste comme vérificateur et Monsieur François Maybach, de l'entreprise RMK Design, devient vérificateur suppléant.



7) Fixation du montant des nouvelles cotisations :

Au vue de la disposition du garage de la part de Néon Mex, Claude-Alain propose de supprimer le paiement de sa cotisation. De plus, s'il n'y avait pas eu ces charges exceptionnelles cette année, les chiffres seraient suffisants.

Le but n'est pas d'augmenter le prix des cotisations, mais bien d'augmenter le nombre de membres dans l'association. De fait, le prix des cotisations restent comme en l'état.

8) Admissions et démissions de(s) membre(s) :

3 membre entreprise sont entrées dans l'association soit 48 membres au total

1 membre entreprise est sorti : SDN Enseigne, Monsieur Désiré Rusovsky

1 membre fournisseur est entré en plus : SIHL, Monsieur Michel Streuler, soit 6 membres au total

2 membres d'honneur sont entrés en plus, soit 5 membres au total

9) Election au comité :

Aline Bouille démissionne du comité élargi.

Le comité élargi sans représentant du canton du Jura est réélu par votation à l'unanimité sans absentions ni refus.

Les vérificateurs des comptes sont reconduits dans leur fonction pour l'Association par votation à l'unanimité, sans absentions ni refus.

10) Rapport des commissions en cours :

a. Cours inter-entreprises :

Les cours inter-entreprises ont été une belle réussite. Les élèves ont tous appréciés. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation et au bon fonctionnement de cela. Pour plus de détails sur le résumé de Monsieur Walti, il se trouve consigné en annexe.

b. Examens :

Les salles sont réservés et sont en ordre pour cette année, cependant, le problème se posera pour l'année prochaine. En effet, la profession étant en plein expansion, il y aura de plus en plus d'élèves. L'espace de la salle se réduit et les élèves sont un peu coincés. Le nombre de mètre carré à disposition est insuffisant. L'ERACOM promet toujours des meilleures conditions mais la situation ne s'est jamais débloquée. Peut-être que parmi les patrons, il y aurait une personne qui pourrait fournir une salle décente. Affaire à suivre.

Il faudrait également un boc plus approprié pour passer les examens oraux.

Le début des examens est prévu pour le 21 mai 2013.

Les fichiers pour la taxation sont de mieux en mieux grâce aux améliorations apportées.

Il y a également une question de manque d'expert. Cependant, ce point sera abordé plus en détail dans un autre chapitre.

c. Site Internet :

Il n'y aura plus de commission dédiée au site Internet. Sandra se charge de contacter une école professionnelle pour faire les mises à jour lorsque nous en avons besoin. Ils seraient très réactifs, auraient de nombreuses idées et nous pourrions peut-être penser à une rémunération quelconque. Il y aura plus de détails à la prochaine AG lorsque le projet sera mis sur pied. Madame Aline Bouille et Monsieur Lois Dobler sont donc libérés de leurs fonctions.



d. Dossier de formation :

L'envoi avec une lettre d'accompagnement doit être fait. Le but de ce dossier est d'évaluer le dossier d'un élève sur un travail qu'il aura choisi. Cela pose beaucoup de problème aux entreprises la compréhension de cette démarche. Cependant, tout est marqué au mieux afin de favoriser l'application de ce travail.

De plus, les cantons demandent une évaluation tous les 6 mois. Les sites internet de cantons mettent à disposition ces documents afin que chaque maître d'apprentissage puisse le faire aisément. Cette évaluation est une décision étatique et de fait, les entreprises ne peuvent pas y déroger.

e. Commission VWP :

Monsieur Isaï Worlen nous détaille les gros points à retenir de cette commission :

- 300 membres actifs
- Budget annuel de 300'000.-
- 390.- de cotisation annuelle
- Sponsoriser par des revues spécialisées
- Partenaire privilégié de la FESPA
- Présent dans de nombreux salon
- Partenaire avec des assurances pour les accidents

Il nous conseille de faire quelque amélioration comme être plus visible, trouver des sponsors, peut-être se rapprocher des néonistes et il faudrait plus de communication entre nos deux associations.

Une rencontre est prévue avec Monsieur Tanner pour discuter des choses que nous pourrons mettre en place ensemble. Ils sont très étonnés en positif sur la brochure sur la profession.

11) Nouvelles commissions :

a. Commissions RH :

Le but de cette commission serait de trouver de nouveaux membres pour le renouvellement du comité et pour augmenter le nombre de cotisation payée.

Richard espère que les membres honoraires pourraient donner un peu de leur temps afin de trouver ces nouveaux membres. Cependant, les entreprises sont très frileuses de s'engager. Le comité va réunir des listes par canton et peut-être feront un mailing afin de faire connaître notre association afin qu'il y ait plus de membres.

b. Commission flyer

Adriel nous présente le flyer qu'il a créé pour présenter la profession. Pour voir ce que cela donne, il y a une annexe consultable.

12) Rapports :

a. Commissaire professionnel :

A cause de divergence dans l'application destinée aux maîtres d'apprentissage, Claude-Alain a décidé de démissionner de ces fonctions. Cependant au vue de la tournure de l'affaire et par amour du métier, il est revenu sur sa décision. Claude-Alain est toujours à la recherche de plusieurs commissaires pour reprendre ses fonctions.



- b. ERACOM :**
Mathieu nous transmet son rapport sur l'ERACOM. Le rapport est en annexe.
- c. Stand :**
Eric n'était pas tout à fait sur la même longueur d'onde du comité par rapport à sa collaboration sur le projet des stands et après coup, il tient à s'excuser de cette réticence. Le projet s'est finalement bien déroulé grâce au soutien de Sandra et de Richard.
- 13) Propositions individuelles :**
Aucune proposition n'est parvenue à la Présidente
- 14) Proposition du comité de l'ARRP :**
- a. Commissaire professionnel :**
L'ARRP propose Monsieur Bruno Esposito de chez Créatif Publicité à Yverdon, établi depuis juin 2007. Il a fait son apprentissage chez DUBEY puis à travailler 8ans chez Néon IMSA et 8ans chez Néon MEX. En remplacement de Claude-Alain Wälti actuellement commissaire professionnel pour le canton de Vaud.
- Nous accueillons Monsieur Bruno Esposito qui prend ces fonctions de commissaire professionnel en remplacement à Claude-Alain.
- b. Bonus aux membres de l'ARRP :**
Le but est de mettre en place un cours gratuit pour les membres affiliés à l'Association, offert en cas d'inscription mais qui sera payant pour les entreprises externes. Il s'agirait d'un cours de technologie enseigné par Monsieur Kopt qui se déroulerait sur une matinée.
- 15) Propositions individuelles :**
Aucune proposition n'est parvenue à la Présidente
- 16) Divers :**
- a. Salaire des apprentis :** Le canton de Vaud a établi une « proposition » de salaires, j'insiste sur le mot « Proposition » à appliquer aux apprentis vaudois. Si une personne est intéressée à obtenir cette liste, elle peut nous la demander par mail.
- b. Renouvellement des experts :** Nous souhaitons lancer un appel. Le collège d'experts doit par la force des choses se renouveler, nous souhaitons avec l'aide de l'IFFP mettre en place un nouveau cours d'experts cette année ou début d'année prochaine afin que ceux-ci puissent fonctionner les années à venir. J'invite toutes personnes intéressées à devenir expert pour les Réalisateurs publicitaires en 2013, à m'envoyer un mail à l'adresse de l'ARRP. Merci également d'en parler autour de vous pour que nous ayons un maximum de personnes à ce cours et comme futurs experts.
- 17) Avant de clore :**
Avant de clore l'AG et de nous restaurer tous ensemble ici même, Sandra souhaite remercier vivement et chaleureusement toutes les personnes actives au comité élargi pour leur incommensurable travail de groupe mais également individuel. Je souhaite également et tout spécialement, remercier le comité central pour son énorme travail de TOUS les jours et qui de plus n'est pas simple car la charge de travail et l'humeur de la présidente en sont bien souvent responsables.

La séance est clôturée à 20h05.